



Master 1 Sciences du Langage, Parcours FLE

Guide étudiant 2026-2027

Présentation du Master Sciences du Langage

Parcours Français Langue Etrangère

L'objectif du parcours FLE est d'offrir une formation didactique appuyée sur de solides compétences linguistiques (2 niveaux selon les pré-requis), mais aussi informée des enjeux ethnolinguistiques, anthropologiques des situations discursives interculturelles propres au contexte socioprofessionnel de l'enseignement des langues et à ses pratiques enseignantes.

Le parcours FLE apporte aux étudiants des compétences transversales en analyse des pratiques pédagogiques et des situations d'enseignement du Français comme langue étrangère, mais aussi des compétences spécifiques s'appuyant sur des fondements théoriques linguistiques, psycholinguistiques et didactiques.

Durant la formation, les étudiants effectuent un stage d'observation et/ou d'enseignement dans le domaine de l'enseignement du Français Langue Etrangère. Les étudiants rédigeront un journal de bord d'initiation à la recherche qui consistera à la construction d'une problématique de recherche professionnelle.

Débouchés Parcours FLE

Le **Parcours FLE** mène à des études de doctorat, recherche universitaire en didactique, sciences du langage, didactique des cultures, à l'Université de Nantes ou ailleurs.

- Formation de professionnels de la communication didactique, en analyse comme en programmation, en particulier du FLE/FLS avec une ouverture sur le FOS (Français sur Objectifs Spécifiques) : enseignement du FLE, formation des enseignants en FLE, ingénierie de l'enseignement, coopération linguistique et culturelle, diffusion de la francophonie.
- Recherche publique et enseignement supérieur (avec poursuite d'études en Doctorat : enseignant-chercheur, chercheur).

Codes des fiches ROME les plus proches : K2108 (Enseignement supérieur), K2111 (Formation professionnelle), K2102 (Coordination pédagogique), K2401 (Recherche en sciences de l'homme et de la société).

Partir étudier à l'étranger

Les mobilités à l'étranger peuvent avoir lieu en L2/L3 ou en M1. Le projet de mobilité doit s'élaborer l'année précédant le départ (en L1/L2 ou en L3) auprès du responsable pédagogique des relations internationales du département des Sciences du langage.

La mobilité peut porter sur un semestre, ou sur l'ensemble de l'année universitaire. Le ou les semestres à l'étranger sont validés sur la base d'un contrat pédagogique signé par les deux universités (Nantes Université et université d'accueil) avant le départ et modifiable sur place avec leur commun accord. Le choix des enseignements à l'étranger s'établit avec le responsable pédagogique, en cohérence avec le parcours de l'étudiant et son projet professionnel. Les cours de langues peuvent être validés en crédits ECTS. Les évaluations réalisées à l'étranger sont converties en notes sur 20 au retour de l'étudiant en France. Il est conseillé à l'étudiant de revenir en France avec ses relevés de note afin de réaliser cette conversion dans les meilleurs délais, de façon à valider les semestres à l'étranger au moment des jurys d'examens.

Attention :

En M1, l'étudiant en mobilité doit obligatoirement valider à Nantes Université les crédits correspondant au travail de mémoire.

Plusieurs types de séjours d'études à l'étranger sont possibles :

• EN EUROPE

-Dans le cadre du programme ERASMUS +

Erasmus+ est un programme financé par l'Union européenne et proposant des mesures destinées à soutenir les activités européennes des établissements d'enseignement supérieur, notamment l'échange d'étudiants.

La période d'études à l'étranger fait partie intégrante du programme d'études d'origine et bénéficie d'une reconnaissance académique complète. En d'autres termes, Nantes Université reconnaît la période d'études en Europe et la valide (si obtention des examens locaux), même si le contenu du programme est différent de celui de l'établissement d'origine, à condition que ce

programme ait été signé par les correspondants aux relations internationales des deux universités.

Le statut d'étudiant Erasmus permet d'être exonéré des droits d'inscription dans l'université d'accueil (pour les cours, les examens, l'utilisation d'un laboratoire, l'accès à la bibliothèque, etc.), mais ces droits continuent à être perçus par l'établissement d'origine (Nantes Université). Des bourses sont attribuées (Bourses européennes et de la Région) pour contribuer au financement des études à l'étranger, qui peuvent être complétées pour les étudiants boursiers par une bourse de mobilité internationale.

Conditions d'éligibilité :

durée du séjour : de 3 à 12 mois (par cycle d'études : Licence, Master, Doctorat) ;

destination : l'établissement d'accueil doit être lié à Nantes Université par un accord bilatéral Erasmus ;

niveau d'études : Licence 2 ou équivalent minimum.

Pour en savoir plus :

<https://www.univ-nantes.fr/international/partir-a-letranger/programme-erasmus-partir-a-letranger>

• HORS EUROPE

Le catalogue des destinations est consultable à l'adresse suivante : <https://www.univ-nantes.fr/international/partir-a-letranger/les-conventions-bilaterales>

Pour plus de précisions sur ces programmes d'échanges, vous pouvez :

- consulter la page Partir à l'étranger sur le site de Nantes Université :

<https://www.univ-nantes.fr/international/partir-a-letranger/les-programmes>

- contacter pour les questions administratives Hélène Jaffrain, correspondante Relations Internationales pour l'UFR. Elle accueille les étudiants le mardi et le mercredi toute la journée ainsi que le vendredi matin (bureau 535 de la faculté des langues et cultures étrangères) : helene.jaffrain@univ-nantes.fr

- contacter pour les questions pédagogiques Nathalie Garric, responsable des Relations internationales pour le département.

Coordonnées, informations pratiques

Département Sciences du langage

UFR Lettres et langages
Chemin de la Censive du Tertre
BP 81227
44312 Nantes Cedex 3 (Bâtiment Tertre)

Responsable coordinateur du Master Sciences du langage : Isabelle ROY

Professeur en Sciences du Langage
+33(0) 2 53 00 94 71
isabelle.roy@univ-nantes.fr
Bâtiment Censive bureau C236

Responsable coordinateur du parcours Français langue étrangère : Nathalie Garric

Professeur en Sciences du Langage
+33(0) 2 53 48 77 10
nathalie.garric@univ-nantes.fr
Bâtiment Censive bureau C128

Responsable des stages : Abdelhadi Bellachhab
Maître de conférences, HDR
+ 33(0) 2 53 48 77 22
abdelhadi.bellachhab@univ-nantes.fr
Bâtiment Censive bureau C128

Secrétariat : Eve LEVEQUE
+ 33(0) 2 53 52 22 76
secretariat.sc-langage@univ-nantes.fr
eve.leveque@univ-nantes.fr
Bâtiment Censive bureau C109.5

Scolarité / inscriptions :

Scolarité du Pôle Humanités
Chemin la Censive du Tertre, BP 81227, 44312 Nantes Cedex 3. (Bâtiment Tertre)
<https://humanites.univ-nantes.fr/gouvernance-organisation/les-services-mutualises/scolarite-humanites>

Emplois du temps

Les emplois du temps sont consultables sur le site <https://edt.univ-nantes.fr>
(accès avec vos identifiants et mot de passe étudiant) à partir de la semaine de pré-rentrée.

Informations utiles

Adresse du département sciences du langage et du laboratoire LLING

Nantes Université
UFR Lettres et Langages
Département Sciences du langage
Chemin de la Censive du Tertre
BP 81227
44312 NANTES Cedex 3

Le département des sciences du langage a la charge de l'organisation des enseignements (calendriers, gestion des groupes par exemple). Pour les inscriptions, les candidatures, demandes de validations d'acquis, de transferts de dossiers, les diplômes, adressez-vous au service de la scolarité du pôle Humanités.

Dispense d'assiduité

La dispense d'assiduité a pour effet de permettre à un étudiant de **n'être évalué, pour certains enseignements, que par un contrôle terminal**. Tout étudiant choisissant cette disposition est tenu de se présenter à l'examen terminal. Toute demande est à effectuer auprès de la scolarité du Pôle Humanités.

Conventions de stage

Les conventions de stage (facultatif, obligatoire...) sont disponibles au **secrétariat du département**. Elles doivent être renseignées et signées avant l'entrée en stage.

Étudiants relevant d'un dispositif de formation continue : attestations de présence

Les attestations de présence ne pourront être délivrées que pour les étudiants régulièrement inscrits auprès du service « Formation continue » de l'Université.

Inscriptions pédagogiques

Les choix d'enseignements des étudiants sont des vœux. Ils pourront être modifiés par le département en raison des contraintes d'organisation. Les inscriptions pédagogiques doivent toutes être enregistrées auprès du département **et auprès de la scolarité** sous réserve des places disponibles et des seuils d'ouverture dans les enseignements concernés.

Modalités de contrôle des connaissances (MCC)

Les modalités de contrôle des connaissances sont consultables via le lien suivant :
<https://lettreslangages.univ-nantes.fr/fr/modalites-de-control-des-connaissances-de-lufr-lettres-langages>

Bibliothèques

Nantes Université propose l'accès à un **réseau de dix bibliothèques universitaires**.

L'accès à ces bibliothèques est libre. Les étudiants de Nantes Université sont automatiquement inscrits dans le réseau des bibliothèques universitaire : **seule la carte étudiante est requise pour emprunter**.

Le nombre d'emprunts simultané est illimité ; la durée du prêt varie entre un mois (étudiants de licences et de masters) et deux mois (doctorants, agrégatifs).

Les documents des bibliothèques sont référencés dans le catalogue **Nantilus**, chacun peut consulter son compte pour accéder à divers services, comme la réservation ou la prolongation d'emprunts.

La BU Lettres, sur le campus Tertre, est une bibliothèque pluridisciplinaire proposant, entre autres, une importante collection en sciences du langage (une partie des fonds est en magasin).

Vous pouvez rendre les documents dans la BU de votre choix. Les horaires en temps réel des BU sont indiqués sur cette page : <https://bu.univ-nantes.fr/informations-pratiques/horaires>
Les BU proposent régulièrement des formations, pour tous les niveaux : <https://bu.univ-nantes.fr/les-formations>.

L'Université met à la disposition des étudiants la **Bibliothèque Universitaire de Lettres et Sciences humaines et sociales** en Censive.

Pour faciliter vos exposés et recherches :

La BU Lettres et Sciences humaines et sociales propose toute l'année des séances de formation thématiques aux ressources documentaires qu'elle met à votre disposition pour vos travaux. Ces formations sont les suivantes : utilisation des **Bases de données bibliographiques** (par discipline comme PsyINFO, Francis, MLA...), revues et presse en ligne, méthodologie de l'**Internet**, collection de **Films documentaires**.

Service de santé des étudiants (SSE)

Le paiement des droits d'inscription permet aux étudiants de **bénéficier de prestations médicales gratuites** : consultations médicales généralistes ; consultations spécialisées : gynécologie, médico-psychologiques ; vaccinations ; conseils et actions de prévention. Une Assistante Sociale est à la disposition des étudiants.

Contact : Service de Santé des Étudiants au 110 boulevard Michelet BP 32238 44322 Nantes Cedex 3. Tél : 02.40.37.10.50 / Mail : accueil.sse.nantes@univ-nantes.fr

M1 mention Sciences du langage, Parcours FLE

SEMESTRE 1		ECTS	Coeff.	Heures CM	Heures TD
UE	Titre de l'enseignement				
TRONC COMMUN parcours SDL et parcours FLE :					
UEF1 : Phonology & phonetics : au choix selon pré-requis		6	1		
LMSLCL7U01	Phonology and phonetics: general			12	12
	Phonology and phonetics: advanced			12	12
UEF2 : Syntax & semantics: au choix selon pré-requis		6	1		
LMSLCL7U02	Syntax and semantics: general			24	24
	Syntax and semantics: advanced			12	12
PARCOURS FLE :					
UEF 3 LMSLFE7U03	Anglais pour le FLE	3	1		24
UEF 4 LMSLFE7U04	Systèmes d'écriture et système graphique français	3	1	14	8
UEF 5 LMSLFE7U05	Phonétique et prosodie : correction	3	1	14	8
UEF 6 LMSLFE7U06	Ingénierie de l'enseignement	3	1	14	8
UEF 7 LMSLFE7U07	Théories pragmatiques et communication didactique	3	1	14	8
UEF 8 LMSLFE7U08	Enseignement, apprentissage et acquisition en FLE	3	1	14	8
Total Semestre 1		30		118	112
SEMESTRE 2		ECTS	Coeff.	Heures CM	Heures TD
UEF 9 LMSLFE8U01	Linguistique pour l'acquisition et apprentissage du FLE/FLS	3	1	14	8
UEF 8 LMSLFE8U02	Docimologie et évaluation	3	1	14	8
UEF 9 LMSLFE8U03	UE Stage / Méthodologie de la recherche (journal de bord)	15	5		24
UEF 10 LMSLFE8U04	Didactique du lexique : sémantique	3	1	14	8
UEF 11 LMSLFE8U05	Linguistique française pour la programmation didactique	3	1	14	8
UEF 12 LMSLFE0U05	Situations et parcours institutionnels (cours mutualisé M2)	3	1	20	
Total Semestre 2		30		76	56
Total Année 1		60		160	168

Programme des cours du premier semestre

Phonology and phonetics - general : consulter le livret SDL

Phonology and phonetics - advanced : consulter le livret SDL

Syntax and semantics - general : consulter le livret SDL

Syntax and semantics: advanced - consulter le livret SDL

Anglais pour le FLE (LMSLFE7U03) – COLLIN Catherine

Ce cours présente et met en œuvre différentes méthodologies et techniques (y compris l'utilisation de divers moyens pédagogiques) dans un enseignement résolument pratique et participatif. L'évaluation est basée sur la réalisation et l'exécution d'un mini-cours de langue (dossier + prestation orale).

L'enseignement se déroule en anglais ; le dossier et la présentation du mini-cours seront exprimés en anglais, sauf dérogation particulière.

Systèmes d'écriture et système graphique français (LMSLFE7U04) - TOWHIDI Somayeh

Ce cours propose une réflexion sur l'écrit devenant (grâce aux travaux en sémiologie, analyse textuelle et en didactique de l'orthographe) objet linguistique spécifique en compréhension comme en production de texte. Le but du programme est de parcourir l'histoire de l'écriture et des systèmes d'écriture actuels dans le monde ainsi que l'histoire et la structure de la langue française (un récapitulatif sur l'histoire de l'orthographe française est tracé, on parcourt la période d'adoption de l'alphabet latin, celle de l'ancien et du moyen français jusqu'à l'après Académie). On s'intéresse aussi à l'évolution du système phonologique et son influence sur la fixation de l'écrit ; on aborde également la question de la diachronie pour expliquer les formes résiduelles qui gênent la description synchronique de l'orthographe et les diverses réformes. Lors de ce cours, on peut acquérir en complément des bases conceptuelles et méthodologiques associées à l'enseignement de l'orthographe et de l'écrit auprès d'apprenants de FLE. Par ailleurs, un travail de réflexion autour des variations de l'orthographe est proposé dans ce cours (e.g. étude des écarts, des normes et de l'erreur dans l'apprentissage du FLE).

Phonétique et prosodie : correction (LMSLFE7U05) – Bénédicte Grandon

Ce cours vise à former les étudiants à concevoir et à mettre en œuvre un dispositif d'enseignement de la prononciation et de la prosodie du FLE.

Les points abordés seront les suivants :

- notions d'acoustique et de perception de la parole ;
- acquisition du système phonologique en langue maternelle ;
- description du système phonologique du français, français standard et variation ;
- prosodie (accent, rythme, intonation) et gestualité (multimodalité) ;
- comparaison de différents systèmes phonologiques ;
- analyse d'échantillons audio de productions orales d'apprenants de FLE de plusieurs origines linguistiques afin d'identifier les erreurs phonétiques et prosodiques des apprenants ;
- méthodes de correction phonétique : phonétique articulatoire, oppositions phonologiques, méthode verbo-tonale, ... ;
- mise en place d'une démarche de remédiation adaptée.

Bibliographie

Boubnova, G. (2006). Correction phonétique : enseignement du français/du russe à des apprenants russophones/francophones. *Revue Française de Linguistique Appliquée*, XI-1, 7-19.

Champagne-Muzar, C. et Bourdages, J. 1998. Le point sur la phonétique, Paris : CLE International.

Chiss, J.-L., Filliolet J. et Maingueneau, D. 2001. Linguistique française, tome 1 : Notions fondamentales, phonétique, lexique, Paris : Hachette (éd. originale 1977).

Gick, B., Wilson, I., Koch, K. & Cook, C. (2004). Language-specific articulatory settings: Evidence from inter-utterance rest position. *Phonetica*, 61, 220-233.

Guenther, F.H. & Gjaja, M.N. (1996). The perceptual magnet effect as an emergent property of neural map formation. *Journal of the Acoustical Society of America*, 100, 1111-1121.

Kaneman-Pougatch, M. et E. Pedoya-Guimbretière. 1991. Plaisir des sons : enseignement des sons du français. Paris : Hatier/Didier.

Klatt, D.H. (1989). Review of selected models of speech perception. In Marslen-Wilson, W.D. (ed.), *Lexical Representation and Process*. Cambridge, MIT Press, 169-226.

Landeracy-Renard (1977) *Eléments de phonétique*, Didier Bruxelles

Lauret, B. 2007. Enseigner la prononciation du français : questions et outils. Paris : Hachette.

Léon, M. 2003. Exercices systématiques de prononciation française. Paris : Hachette.

Martin, P. 2009. Intonation du français, Paris : Armand Colin, coll. « U ».

Wauquier-Gravelines, S. (2004). Les 'liaisons dangereuses'. Phonologie et psycholinguistique : une interface complexe. In Ferrand, L. & Grainger, J. (éds), *Psycholinguistique cognitive. Essais en l'honneur de Juan Segui*, Bruxelles, De Boeck Université. Retrieved from <<http://sophie.wauquier.pagesperso-orange.fr/download/CH4049ch05.pdf>>.

Articulatory settings of French and English monolingual and bilingual speakers. PhD dissertation, University of British Columbia, <<https://circle.ubc.ca/handle/2429/18418>>

Ingénierie de l'enseignement (LMSLFE7U06)– Abdelhadi Bellachhab

Le cours propose une initiation au domaine de l'ingénierie pédagogique, niveau opérationnel de l'ingénierie de la formation. Il s'agira, en premier lieu, de présenter une définition de ce domaine, puis de traiter de la question de l'utilité et la finalité de l'ingénierie pédagogique, et ensuite d'identifier les contextes d'application et les acteurs de ce domaine pour enfin discuter des compétences requises pour y œuvrer.

Le cours se fixe comme objectifs le fait d'être capable d'établir une analyse des besoins afin de concevoir une action de formation pour des apprenants de FLE/FOS, de la mettre en œuvre et de l'évaluer.

Modalités d'évaluation : un dossier à réaliser en binômes, dont l'objectif est la conception d'un dispositif de formation, ainsi que l'élaboration d'une séquence didactique + un exposé (ou un devoir sur table).

Bibliographie indicative :

BELLIER S. : Ingénierie en formation d'adultes. Editions Liaisons, 2^e éd. 2002. 110 p

CASPAR P. : Le concept d'ingénierie éducative, Les cahiers du CEFI, n° 8, oct. 1984

DENNERY M. : Piloter un projet de formation, de l'analyse de la demande au cahier des charges. ESF 4^e édition, 2006. 222 pages

GALISSON R., PUREN C., 2000, La formation en question, Clé International, 128 p.

LE BOTERF G.- L'ingénierie et l'évaluation de la formation : 75 fiches-outils. Ed d'organisation, 1998

MEIGNANT A.- Manager la formation. Liaisons, 1997

PAQUETTE G.- L'ingénierie pédagogique. Presses de l'Université du Québec 2002

Théories pragmatiques et communication didactique (LMSLFE7U07) - Nathalie Garric

Ce cours aborde les principales théories de la pragmatique linguistique : les théories de l'énonciation et les théories des actes du langage. Sont ainsi proposés des outils conceptuels permettant de décrire et de comprendre le fonctionnement des actes de la communication verbale, dans des situations diverses de la vie quotidienne, de la vie professionnelle et dans les interactions de la communication en classe de français. L'analyse des pratiques langagières met l'accent sur le traitement des « difficultés » de communication inhérentes au fonctionnement langagier en relation avec l'acquisition de la compétence de communication et de la compétence sémantique.

Indications bibliographiques :

Bracops, M. 2010. Introduction à la pragmatique, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur.

Maingueneau, D. 2000. Analyser les textes de communication, Paris, Nathan.

Garric, N. & Calas, F. 2007. Introduction à la pragmatique, Paris, Hachette supérieur.
Moeschler, J. 1996. Théorie pragmatique et pragmatique conversationnelle, Paris, Armand Colin.

Enseignement, apprentissage et acquisition en FLE (LMSLFE7U08) – Bénédicte Grandon

Ce cours s'intéressera dans un premier temps aux principales théories en acquisition des langues (L1 et L2) sur lesquelles s'appuient les didacticiens du FLE. Dans la suite du cours seront abordés les facteurs qui influencent l'acquisition, qu'ils soient linguistiques ou liés au profil de l'apprenant.e. Nous nous intéresserons également aux stratégies développées par l'apprenant.e au cours de l'apprentissage de la langue étrangère.

Bibliographie sera communiquée ultérieurement

Programme des cours du second semestre

Linguistique pour l'acquisition et apprentissage du FLE/FLS - (LMSLFE8U01) – Bénédicte Grandon

L'objectif de ce cours est de mettre en lien les caractéristiques linguistiques du français et leur acquisition dans le contexte d'un cours de FLE.

Bibliographie sera communiquée ultérieurement

Docimologie et évaluation (LMSLFE8U02) – Delphine Guédât-Bittighoffer

Le cours adoptera les différents points suivants :

- Problématique de l'évaluation : formes et paramètres, programmes et référentiels, situations, prérequis, objectifs et procédures, dimensions sociales, culturelles et internationales
- Définitions des objectifs et analyse d'épreuves
- Analyse et typologie d'outils certificatifs dans le domaine de l'évaluation et des certifications en langues vivantes : tests, diplômes, questionnaires d'attitudes, outils d'auto-évaluation...
- Définition des tests et choix des supports, constructions de barèmes et de procédures de correction
- Évolutions des conceptions en relation avec le Cadre européen commun de référence pour l'enseignement des langues
- Repérage et suivi des traces d'acquisition ; la dimension développementale
- Mise en place de formes d'évaluations alternatives tournées vers l'évaluation positive et formative

Indications bibliographiques :

Allal Linda, Cardinet Jean et Perrenoud Philippe, (éd.), L'évaluation formative dans un enseignement différencié, Berne, Peter Lang, 1979, 1981, 1983, 1985.

Astolfi Jean-Pierre, L'erreur, un outil pour enseigner, ESF éditeur, 1997.

Barlow Michel, Formuler et évaluer ses objectifs en formation, Lyon, Chronique sociale, coll. L'essentiel, 1989.

Cardinet Jean, Évaluation scolaire et pratique, Bruxelles, De Boeck, 1986.

De Landsheere Gilbert, Évaluation scolaire et pratique. Précis de docimologie, Paris, Nathan, 1972.

Hadji Charles, L'évaluation démystifiée, ESF éditeur, 1997.

Hameline Daniel, Les objectifs pédagogiques en formation initiale et continue, Paris, ESF éditeur, 1979.

UE STAGE / Méthodologie de la recherche (journal de bord) (LMSLFE8U03)

Attention certaines séances de ce cours commenceront dès le premier semestre

Cette UE se compose de deux parties :

- un stage d'observation et/ou d'enseignement dans les domaines du Français Langue Etrangère à hauteur de 30 heures d'enseignement effectives (1h00 d'enseignement = 1h30 d'observation) minimum à répartir sur l'année universitaire. Le stage fera l'objet d'un accord avec le responsable des stages (M. Bellachhab). Une convention sera rédigée et une attestation sur le déroulé du stage sera fournie par l'institution d'accueil.
- des cours de méthodologie de la recherche sous forme de séminaires obligatoires

L'objectif des séminaires est de traiter les différentes étapes méthodologiques de la construction d'une problématique scientifique. Il présente des outils, des pratiques propres à la démarche méthodologique tout en questionnant certains de leurs enjeux, aborde les différents types de recueil de données et de construction de corpus en fonction du/des cadre(s) théorique(s) sélectionné(s), du protocole de recherche mis en place et du terrain d'expérimentation adopté, enfin, il expose les exigences et les conventions de l'écriture scientifique (conventions de citation, plagiat, mémoire, rapport, résumé d'ouvrage, synthèse d'articles, communication et contribution scientifiques). Les étudiants rédigeront, sous la direction de leur encadrant, un journal de bord d'initiation à la recherche qui servira de base à l'écriture du mémoire en master 2.

Pour le bon fonctionnement de cette UE, les étudiants devront communiquer à leur directeur de recherche la problématique sur laquelle reposera le journal de bord avant le 15 décembre 2024.

Didactique du lexique : sémantique (LMSLFE8U04) - Nathalie Garric

A l'interface de la linguistique et de l'analyse des pratiques enseignantes dans le domaine des langues étrangères, le cours se propose d'aborder les fondements théoriques des approches du sens. Il s'agit prioritairement d'étudier comment les travaux en sémantique permettent de définir une sémantique et une didactique du lexique. On s'interroge sur l'opérationnalité des dictionnaires et sur les moyens de définir le sens des mots de manière efficace dans un contexte de didactique des langues. Ce cours questionne également les problèmes liés à la représentation de la signification lexicale en contexte d'usage textuel et/ou discursif.

Indications bibliographiques :

Barbier, J.M., Galatanu, O., (éds) 2000. Signification, sens, formation, Paris, Presses Universitaires de France
 Calaque, E. et David, J., Didactique du lexique. Contexte, démarches, supports, Bruxelles, De Boeck Université
 Grossmann F., « Didactique du lexique : état des lieux et nouvelles orientations », Pratiques, 149-150 | 2011, 163-183.
 Larrivée, P. 2008. Une histoire du sens. Panorama de la sémantique linguistique depuis Bréal, Bruxelles/Bern/Berlin/ Frankfurt, P.Lang
 Nonnon, E., « La didactique du français et l'enseignement du vocabulaire, dans vingt ans de revues de didactique du français langue première », Repères, 46 | 2012, 33-72.
 Zufferey, S., Moeschler, J. 2012. Initiation à l'étude du sens. Sémantique et pragmatique, Auxerre, Sciences Humaines Éditions.
 Petit, G. (2000) : « Didactique du lexique et problématique de l'unité lexicale : état d'une confusion », Le Français Aujourd'hui, 131, 53-62.

Linguistique française pour la programmation didactique (LMSLFE8U05) - Vitalija Kazlauskienė

Nous abordons dans ce cours des questions allocentrées de linguistique, autrement dit des questions que se pose un apprenant du français L2 et pour lesquelles il est difficile de trouver des réponses dans les grammaires savantes ou manuels de FLE. Ces questions relatives au choix des articles, du futur, du genre grammatical, de la base verbale ou au placement de l'adjectif ne relèvent pas d'une grammaire savante conçue en parties du discours ou encore d'une grammaire scolaire visant l'apprentissage par des locuteurs du français de l'orthographe grammatical. Nous abordons ainsi la question des articles (à quoi servent-ils? quand utiliser le/la et quand utiliser un/une?), du genre (est-il vraiment arbitraire?), du placement de l'adjectif (règles ou tendances?), des futurs (quel futur pour exprimer le futur? le futur proche situe-t-il vraiment un événement proche? quels sont les facteurs explicatifs de l'usage d'un futur?) et la variation morphologique du verbe, en particulier des bases verbales, à l'oral. Dans ce cours, nous attirons aussi l'attention des étudiants sur la pertinence de la terminologie métalinguistique utilisée pour décrire les catégories grammaticales, par exemple article défini et indéfini, futur simple et proche, pour proposer, au terme de l'analyse, une métalangue plus transparente.

Bibliographie

Breckx, M., Cherdon C., et Wautelet, B., Grammaire Française. Bruxelles : De Boeck, 2012.

Charaudeau, P. Grammaire Du Sens Et De L'expression. Paris : Hachette éducation, 1992.

Sarfati, G-E. Linguistique : Initiation Aux Grandes Théories. Paris : Armand Colin, 2020.

Charaudeau, P. Grammaire Du Sens Et De L'expression. Paris : Hachette éducation, 1992. Choix édition : 2019

Situations et parcours institutionnels (LMSLFE0U05) – Abdelhadi Bellachhab

Le cours propose un aperçu d'un certain nombre d'institutions et d'acteurs intervenants dans le champ du FLE. Il sera également l'occasion d'accueillir plusieurs acteurs/professionnels représentant la diversité des métiers du FLE. Ces professionnels viennent témoigner de leurs expériences diverses et variées.

L'objectif derrière ces rencontres est de :

- Connaître le champ du FLE à travers ses institutions et ses acteurs ;
- S'ouvrir sur les différentes perspectives professionnelles qui s'offrent aux futurs diplômés en FLE ;
- Pouvoir construire son projet et parcours professionnels.

Modalité d'évaluation : L'évaluation finale se fait sous forme d'un bilan de compétences (10 pages maximum) dans lequel l'étudiant :

- fait l'état des lieux de ses acquis professionnels et personnels, et identifie ses compétences, aptitudes et motivations ;
- présente la construction "idéale" de son projet professionnel, justifiant les moyens de le mettre en œuvre et ses attentes.

et un court exposé portant sur un métier ou une institution choisie en lien avec le champ du FLE.

Bibliographie indicative :

BARTHELEMY, F. (2007), Professeur de FLE. Histoire, enjeux et perspectives, Paris, Hachette FLE.

BERCHOUD, M. & HUVER, E. (2009), Quelles formations durables en FLE, FLS... ?, Les cahiers de l'ASDIFLE, vol 21.

CUQ, J-P. & GRUCA, I. (2008), Cours de didactique du français langue étrangère et seconde, Grenoble, PUG.

PORCHER, L. (1987), Enseigner-diffuser le français : une profession, Paris, Hachette.

PORCHER, L. MONNERIE-GOARIN, A., BARBOT, M-J. & GUIMBRETIERE, E. (2004), Les métiers du FLE, Les cahiers de l'ASDIFLE, vol 16.

UE facultative

« Validation de l'Engagement Etudiant » (VEE)

Afin de favoriser l'engagement bénévole des étudiants au service de la société et l'acquisition de compétences par ce biais, l'UFR Lettres et Langages, en accord avec les préconisations de l'Université de Nantes et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, propose aux étudiants de toutes ses formations une **UE facultative en fin de cursus** (second semestre de la L3 pour les Licences, second semestre du M2 pour les Masters).

Ne sont concernés que les **engagements non rémunérés** sur le territoire national au service **d'associations à but non lucratif** (à l'exclusion d'associations confessionnelles ou d'associations incitant à la haine ou faisant l'apologie des discriminations), **l'engagement au service de l'université** (représentants élus dans des conseils centraux, fonctions principales des BDE par ex.), ou encore certains engagements rémunérés répondant à des critères particuliers de **service public** (ex. : sapeurs-pompiers volontaires).

Deux conditions doivent être réunies : (i) qu'il s'agisse **d'engagements conséquents** (plus de 150 heures par an) ; (ii) que le **projet ait été présenté et approuvé par la commission VEE** de l'UFR se tenant en début d'année (mi-octobre). Responsable de la commission à contacter :

stephanie.taveneau@univ-nantes.fr. La commission est souveraine quant à l'approbation ou non du projet, et peut examiner l'opportunité d'un aménagement d'études éventuellement demandé par le candidat.

La validation de cette UE facultative intervient en fin d'année après la présentation des justificatifs nécessaires et d'un **rapport d'activité succinct (2-3 pages)**. Aucune note n'est attribuée.

Cette validation donne concrètement le droit à une **bonification de la moyenne générale de 0,25 points** en fin de formation dans le cas standard (ou bonification de 0,5 points dans des cas exceptionnels : responsabilités nationales, engagements allant bien au-delà de 150 heures par an...). La bonification est automatiquement déclenchée par la validation de l'UE à la fin du second semestre de L3.

Cet engagement peut **avoir lieu à un niveau inférieur du cursus** mais n'est validé **qu'une seule fois au cours de la scolarité, en fin de formation** (L3 ou M2) :

Ex. Vous accomplissez une démarche VEE en cours de Licence 2 en présentant votre projet d'engagement bénévole en début d'année auprès de la commission qui l'approuve, et vérifie l'accomplissement du projet en fin d'année sur présentation des pièces justificatives (attestation et rapport) > la trace de cet engagement sera conservée pour une validation reportée de l'UE facultative en fin de L3. Idem en cours de M1 pour une validation en fin de M2.

<https://lettreslangages.univ-nantes.fr/formations/validation-de-lengagement-etudiant>

Modalités de Contrôle des connaissances

Communiqué sous-réserve de modification

UE	NOM de l'UE	Coef	ECTS	Langue d'enseignement (Liste déroulante)	Modalités pédagogiques envisagées	Type évaluation
LMSLCL7E1A	Phonologie & phonétique - fondements	1	6	Français 100 %	Présentiel	Voir livret SDL
LMSLCL7E1B	Phonologie & phonétique - concepts avancés	1	6	Français 100 %	Présentiel	Voir livret SDL
LMSLCL7E2A	Syntaxe & sémantique - fondements	1	6	Français 100 %	Présentiel	Voir livret SDL
LMSLCL7E2B	Syntaxe & sémantique - concepts avancés	1	6	Français 100 %	Présentiel	Voir livret SDL
LMSLFE7U03	UE Anglais pour le FLE	1	3	Français 50% / Anglais 50%	Présentiel	CC : CCO - DOS
LMSLFE7U04	UE Systèmes d'écriture et système graphique français	1	3	Français 100 %	Présentiel	CC : CCO - DOS
LMSLFE7U05	UE Phonétique et prosodie : correction	1	3	Français 100 %	Présentiel	CC : CCO - DOS
LMSLFE7U06	UE Ingénierie de l'enseignement	1	3	Français 100 %	Présentiel	CC : CCO - DOS
LMSLFE7U07	UE Théories pragmatiques et communication didactique	1	3	Français 100 %	Présentiel	CC: CCE - DOS
LMSLFE7U08	UE Enseignement, apprentissage et acquisition en FLE	1	3	Français 100 %	Présentiel	CC : CCO - DOS
LMSLFE8U01	UE Linguistique pour l'acquisition et apprentissage du FLE	1	3	Français 100 %	Présentiel	CC : CCO - DOS
LMSLFE8U02	UE Docimologie et évaluation	1	3	Français 100 %	Présentiel	CC : CCO - DOS
LMSLFE8U03	UE Stage / Méthodologie de la recherche (journal de bord)	5	15	Français 100 %	Présentiel	CC : RAPR - EXO (SOUT)
LMSLFE8U04	UE Didactique du lexique : sémantique	1	3	Français 100 %	Présentiel	CC : CCO - DOS
LMSLFE8U05	UE Linguistique française pour la programmation didactique	1	3	Français 100 %	Distanciel hybride	CC : CCO - CCE
LMSLFE0U05	UE Situations et parcours institutionnels	1	3	Français 100 %	Présentiel	CC : CCO - DOS

IMPORTANT : [Note plancher pour le journal de bord \(écrit et soutenance\) : 8/20](#)

Conformément aux dispositions particulières prévues par l'Article 20 du texte des Règles communes de contrôle des connaissances et des aptitudes", l'UEC4 « TER-M1 » et l'UEF12 « Méthodologie de la recherche/TER du Master 1 de Sciences du langage, parcours SDL sont soumises à une note plancher de 08/20. La validation des autres unités d'enseignement semestres 1 et 2 applique les règles définies à l'article 19 du même texte.

Calendrier universitaire 2026-2027

Communiqué sous-réserve de modification



Pôle HUMANITES – UFR L&L Calendrier Universitaire 2026-2027

	Du	Au
Pré-rentree Accueil	07-sept	11-sept
Cours 1 ^{er} semestre	14-sept	11-déc
<i>Vacances de la Toussaint</i>	26-oct	1 ^{er} nov
Rattrapage de cours - Révisions	14-déc	18-déc
<i>Vacances de Noël</i>	21-déc	03-janv
Examens 1 ^{er} semestre	04-janv	16 janvier inclus
Cours 2 nd semestre	18-janv	16-avr
<i>Vacances d'Hiver</i>	1 ^{er} mars	05-mars
<i>Vacances de Printemps</i>	19-avr	30-avr
Examens 2 nd semestre	03-mai	20 mai inclus
	Sauf les 6, 8 et 17 mai fériés et fermé le 7 mai	
Oraux, Corrections, délibérations...	21-mai	04-juin
Date limite d'affichage des résultats	04-juin	
Examens 2 nd session	14-juin	26 juin inclus
Oraux, Corrections, délibérations...	28-juin	09-juil
Date limite d'affichage des résultats	09-juil	



Angélique THEBERT,
Directrice-adjointe de l'UFR Lettres et Langues

Nantes Université

Le, 04.05.26

